

OFFICE DES CEREALES
APPEL D'OFFRES N° 18/2021
TUNEPS 20210700142

EQUIPEMENTS D'ECHANTILLONNAGE ET DE REDUCTION DES CEREALES

Cet Appel d'Offres a pour objet la fourniture, l'installation et la mise en service d'équipements d'échantillonnage et de réduction des céréales dans les silos.

Les soumissionnaires inscrits au système TUNEPS et qui sont intéressés à participer à l'appel d'offres, sont invités à retirer le cahier des charges **gratuitement** auprès du Secrétariat Permanent des Commissions des Marchés de l'Office, 30 Rue Alain Savary Tunis **ou** à télécharger de site www.oc.agrinet.tn **ou** de site www.tuneps.tn **ou** de site www.marchespublics.gov.tn .

Les offres doivent parvenir à l'Office des Céréales **exclusivement par le système TUNEPS**.

Seulement la caution bancaire provisoire (l'original), l'extrait de registre de commerce (l'original) , doivent être présentés dans une enveloppe fermée, libellé au nom du Président Directeur Général 30 Rue Alain Savary BP N° 173 CEDEX 1002 Tunis, adressés par voie postale et en recommandé ou par rapide poste ou déposées directement au bureau d'ordre central de l'Office des Céréales contre récépissé, portant uniquement la mention suivante :

A NE PAS OUVRIR APPEL D'OFFRES N° 18/2021 :
EQUIPEMENTS ECHANTILLONNAGE ET DE REDUCTION DES CEREALES

La date limite pour la réception des offres est fixée au **16 AOÛT 2021 à 10 H 00**.

La validité des offres est fixée à 120 jours à compter de la date qui suit la date limite fixée pour la réception des offres.

La séance d'ouverture des plis se tiendra, le **16 AOÛT 2021 à 10 H 30mn** à la salle de réunion au 1er étage au siège de l'Office des Céréales 30 rue Alain Savary, Tunis.

Les soumissionnaires qui ont présentés leurs offres ou leurs représentants (présentation d'une procuration signé de la part du soumissionnaire et de la carte d'identité nationale) peuvent assister à la séance d'ouverture des plis.

Toute offre parvenue au-delà de la date limite (journée et horaire) ou hors ligne ou ne contient pas une caution bancaire provisoire et/ou les fiches techniques, sera rejetée.